

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 33 (1895)  
**Heft:** 17

**Artikel:** Lo vettreli  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-194906>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
six mois . . . 2 fr. 50  
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conteur*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du 1<sup>er</sup> janvier, du 1<sup>er</sup> avril, du 1<sup>er</sup> juillet et du 1<sup>er</sup> octobre.

### PRIX DES ANNONCES :

du canton, 15 c., de la Suisse, 20 c.; de l'Étranger, 25 c. la ligne ou son espace.

### Accusée injustement.

Cette pauvre *lune rousse*, qu'on accuse annuellement de méfaits, de désastres, dont elle est bien innocente, a commencé, cette année, le 25 avril et finira le 24 mai.

« Cette information, nous dit le *Petit Marseillais*, laissera froids les habitants des villes, mais elle intéressera vivement les campagnards, qui redoutent la lune rousse comme la peste, et lui attribuent, avec une conviction profonde, les gelées tardives qui ravagent les cultures.

» La lune rousse est la lune qui, commençant en avril, devient pleine soit à la fin de ce mois, soit plus ordinairement dans le commencement de mai. Elle figure officiellement dans la connaissance des temps et mérite, à ce titre, une mention spéciale. Lorsqu'une députation du Bureau des longitudes alla présenter à Louis XVIII la connaissance des temps et son premier annuaire, le monarque demanda brusquement à Laplace de lui expliquer ce que c'était que la lune rousse et quelle était son action sur les récoltes. Laplace, consterné, avoua son ignorance et alla consulter son collègue Arago, qui consulta à son tour les jardiniers du Jardin des Plantes. Ceux-ci lui répondirent sans hésitation que la lune rousse gelait les plantes et devait son nom à la couleur roussâtre que prenaient les malheureux bourgeois, sous l'influence néfaste de notre blafard satellite.

» Il est impossible de nier qu'il ne se produise, au cours de la lune rousse, des gelées tardives et désastreuses, mais la lune n'est pas responsable de ces méfaits; elle assiste à leur perpétration, et voilà tout; la pauvre lune n'émet pas de rayons frigorifiques, dont les thermomètres les plus délicats n'ont jamais pu constater l'existence. Voici la simple explication du fait, bien connue, mais souvent oubliée, comme toutes les choses connues. Pendant le jour, les objets placés à la surface du sol absorbent la chaleur du soleil; pendant la nuit, par l'effet du rayonnement, ils se refroidissent, et deviennent ainsi, dans certains cas, plus froids que l'atmosphère qui les environne.

Les plantes n'échappent pas à cette loi. Dans les nuits d'avril et de mai, la température de l'air n'est souvent que de 4 ou 5 degrés au-dessus de zéro; les plantes, en se refroidissant de plusieurs degrés par suite du rayonnement nocturne, gèlent et roussissent, sans que le thermomètre ait marqué zéro. Et comme à ce moment la lune brille de tout son éclat, les cultivateurs, consternés, attribuent la gelée à l'astre des nuits, puisqu'ici bas il faut toujours un responsable.

» Le rayonnement n'a lieu que lorsque l'atmosphère est sereine, c'est-à-dire dégagée de nuages. La pauvre lune ne brille que dans ces conditions, et voilà pourquoi c'est à elle qu'on attribue la gelée.

Un de nos lecteurs nous communique cette amusante petite histoire :

« Un de nos amis, produisant en séance auditive le phonographe Edison, s'adressait dernièrement au directeur d'un établissement d'instruction. Il lui demande l'autorisation de présenter l'appareil aux élèves, en lui expliquant dans tous ses détails le fonctionnement de l'invention du grand électricien.

» Le directeur de l'établissement, après avoir longtemps réfléchi, le mention appuyé dans la main :

« — Désolé, monsieur, impossible de vous accorder la faveur que vous sollicitez, car, en ce moment, mes élèves prennent une leçon d'arboriculture, et ils n'ont pas le loisir de se faire photographier. »

### Lo vettreli.

Dein on veladzo eintrè lo Talent et la Meintua, là avà, y'a on part d'ans, on pàysan qu'avà houit z'einfants, quatre valets et quatre felhiès; et coumeint n'avà què cauquiès bocons de terra et on tot petit tsédau, ne poive pas gardà pè l'hotò tota ellia ribandée et decidà avoué sa fenna d'einvoyi lo sécond dâi bouébo, lo Fréderi, appreindrè on état dein lo canton de Berna; et coumeint lo gaillà avà dâo gout po tsapoudzi lo bou, on lo menà tsi on maitrè menuisier. Après chix mât, lo Fréderi profità dâo

bounan po chàt reveni féré on tor. Trovâ son père que fougavè sa pipa su la cavetta tot ein débliotteint de la bliantsetta po féré dâi remèssès po la grandze et po l'étrabliou, et après avâ de bondzo et medzi on bocon de pan et de toma, racontâ coumeint sè trovâvè et coumeint cein allâvè per tsi lè iâiâ.

Tot ein déveseint, ye fe à son père :

— Tè foudrà prâo mè bailli cauquiès francs po quand retornéri, kâ ne pu pas restâ lé sein ardzeint.

— Eh! mon pourro bouébo, se fe lo père, que vâo-tou que tè baillèyo! n'ein pas onna centime pè l'hotò!

— Eh bin, lài repond lo valet, que n'é-tâi pas tant coumoûdo, se te ne vâo pas mè bailli oquiè, mè tio.

Et après avâ cein de, ye tracè ào pàilo d'amont iò étâi lo vettreli à son frère, lo dérotsè dâo clliou, preind onna cartouche dein la giberna, revint avau et tserdzè l'ârma per dévant son père po féré état de sè fottre bas; kâ sè peinsâvè que lo vilhio lo laissèrâi pas féré et que lài baillèrâi cauquiès centimes.

Quand l'a z'u fini de tserdzi, lo père, sein s'émochenâ et sein traîrè sa pipa dâo mor, sè lâivè, pousè sa bliantsetta et lài fâ :

— Atteinds on petit momeint, Fréderi, et laisse-mè sailli que dévant, kâ ne mè fio rein tant à clliâo novés fusi.

### La langue allemande à Lausanne, en 1830.

— Si nous en jugeons par les lignes suivantes que nous empruntons au *Nouvelliste Vaudois* de cette année-là, l'étude de la langue allemande était encore bien loin de prendre place dans nos programmes scolaires, et les Vaudois qui la parlaient ou la comprendaient étaient très rares.

Aussi l'annonce d'un cours public de langue allemande, par M. J. Lochmann, ce respectable vieillard encore en très bonne santé, aujourd'hui, et d'un caractère toujours si aimable et gai, fut-elle accueillie comme une vraie nouveauté dans notre ville :

Dans un moment où l'étude des langues vivantes semble prendre faveur dans notre pays, disait le journal que nous citons, le cours de langue allemande que vient d'ouvrir M. Lochmann mérite de fixer l'attention